LICITATION PUBLIQUE IMMOBILIERE
au restaurant « La Table de Frank » sis à
L-8410 Steinfort, 10, route d'Arlon

LE MARDI 1er DECEMBRE 2026
à 15.00 HEURES

il sera procédé par le ministère de Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Luxembourg, à ce commis, à la vente publique au plus offrant, des biens immobiliers ci-après désignés, savoir :

Une maison d'habitation, avec place, et toutes ses dépendances et appartenances, sise à L-8436 Steinfort, 76, rue de Kleinbettingen, inscrite au cadastre comme suit :

Commune de STEINFORT Section A de STEINFORT

-numéro cadastral 962/2933, lieu-dit « Rue de Kleinbettingen », place (occupée) bâtiment à habitation, d'une contenance de 22 ares 83 centiares

-numéro cadastral 959/2932, lieu-dit « Rue de Kleinbettingen », place, d'une contenance de 12 ares 25 centiares

Description : Il s'agit d'une maison d'habitation libre des quatre côtés sur environ 3.500 m2 de terrain avec un grand jardin.

Au sous-sol (+/- 260m2) : garage fermé pour 2 véhicules, buanderie, chaufferie, atelier, 3 caves et un WC.

Au rez-de-chaussée (+/- 260m2) : hall d'entrée-séjour avec cheminée, grand living, salle à manger, cuisine, bureau, hall de nuit, 3 chambres, salle de bains, une douche, et 2 W.C., grande terrasse.

Grenier aménageable

La licitation a lieu en exécution d'un jugement civil rendu par le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, dix-septième chambre, siégeant en matière civile, en date du 15 novembre 2023, numéro 2023TALCH17/00243, et d'un arrêt rendu par la Cour d'Appel du Grand-Duché de Luxembourg, première chambre, siégeant en matière civile, en date du 18 février 2026, numéro CAL-2024-00893 du rôle, aux clauses et conditions d'un cahier des charges dressé par le notaire commis en date du 6 novembre 2026, dont toute personne pourra prendre communication en l'étude dudit notaire.

Tous ceux du chef desquels inscription pourrait être prise pour raison d'hypothèque légale devront requérir cette inscription avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

Toute personne capable d'enchérir pourra, dans les huit jours qui suivront l'adjudication, faire une surenchère, pourvu qu'elle soit du sixième (1/6) au moins du prix, outre les frais, en respectant les formalités prévues par les dispositions légales afférentes, en particulier les articles 845 et 846 du Nouveau Code de Procédure Civile.

Les amateurs voudront impérativement se munir d'une garantie bancaire irrévocable couvrant le prix et les frais.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser à :
Étude du Notaire Edouard DELOSCH
L-1311 Luxembourg, 27, Boulevard Marcel Cahen
Tél.: 27 18 07 - Fax. 27 18 07 90 - Email : secretariat@notaire-delosch.lu

Voir les PHOTOS et le PLAN du bien ci-après









































































PROPRIETE E. PEIFFER-BLEY STEINFORT

ECHELLE 1:50

PL. 1

SOUS-SOL

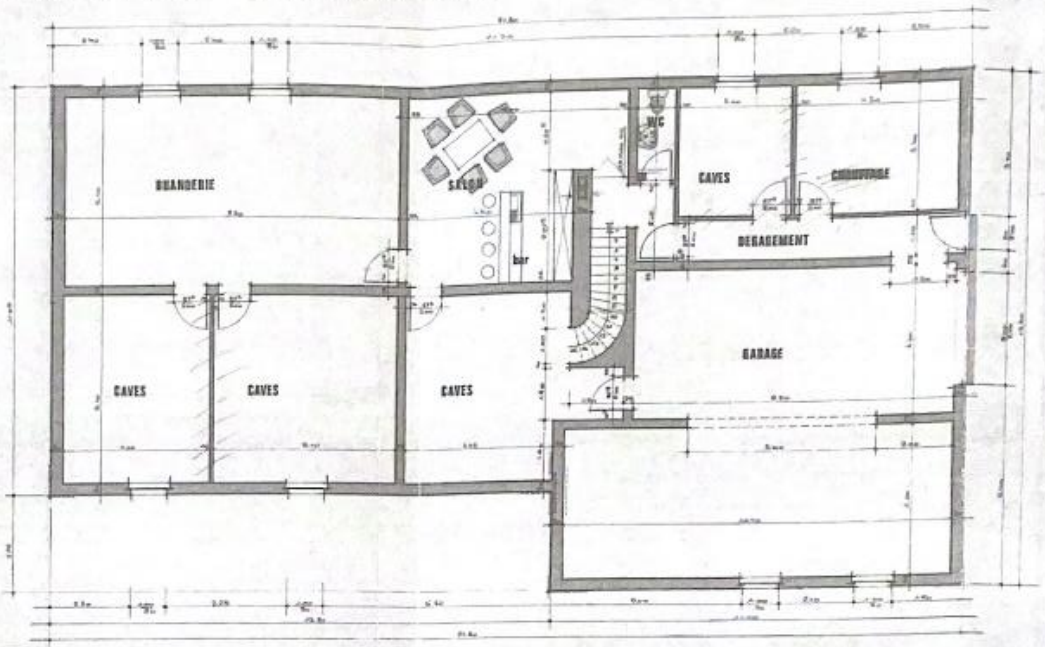

REZ-DE-CHAUSSEE

